



AVIS PUBLIC


Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC le 13 décembre 2017, a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 16-17

Modifiant les règlements 12-97 et 8-06 (Constitution du comité consultatif agricole de la MRC de Memphrémagog) afin de modifier la représentativité des membres du comité basée sur le découpage du territoire

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 15 décembre 2017.


Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 16-17)

Je, soussigné(e), Paul Conway adjoint secrétaire-trésorier(ère) /
greffier(ère) de la municipalité de Comté de Memphrémagog, certifie avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,
le 20 décembre 2017, entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce

20 décembre 2017

Signature :

